

**DECRET N° 2018-763 DU 26 SEPTEMBRE 2018
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'AUTORITE DE REGULATION DU
SYSTEME DE RECEPISSES D'ENTREPOSAGE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur rapport conjoint du Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, du Ministre de l'Economie et des Finances et du Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n°2015-538 du 20 juillet 2015 portant réglementation du système de récépissés d'entreposage ;
- Vu** le décret n°2016-504 du 13 juillet 2016 fixant la dénomination, les attributions, la composition et le fonctionnement de l'organe de régulation du système de récépissés d'entreposage ;
- Vu** le décret n° 2018-614 du 04 juillet 2018 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2018-617 du 10 juillet 2018 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, en qualité de Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
- Vu** le décret n° 2018-618 du 10 juillet 2018 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2018-648 du 1^{er} août 2018 portant attributions des Membres du Gouvernement ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

DECRETE :

Article 1 : Sont nommés membres du Conseil d'Administration de l'Autorité de Régulation du Système de Récépissés d'Entreposage.

Au titre de l'Etat :

- Monsieur **SARAKA KONAN Adolphe**, représentant du Président de la République, Président ;
- Madame **BOGUI AHEBE Elisabeth**, représentant du Premier Ministre, Membre ;
- Madame **OTCHONI Ella Rita Awa**, représentant du Ministre chargé de l'Agriculture, Membre ;
- Monsieur **KONAN Couassi Fernand**, représentant du Ministre chargé du Budget, Membre ;
- Monsieur **BAMBA Vassogbo**, représentant du Ministre chargé de l'Economie et des Finances, Membre ;
- Monsieur **KOUATELAY Albert**, représentant du Ministre chargé du Commerce, Membre ;
- Monsieur **COULIBALY Nouhoun**, représentant de la Bourse des Matières Premières Agricoles, Membre ;
- Monsieur **KONE Brahima Yves**, représentant du Conseil Café-Cacao, Membre ;
- Monsieur **COULIBALY Adama**, représentant du Conseil du Coton et de l'Anacarde, Membre.

Au titre du secteur privé :

- Monsieur **AHUA Jérôme**, représentant de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire, en abrégé APBEF-CI, Membre ;
- Monsieur **ZINSOU Marcellin**, représentant de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire, en abrégé CGECI, Membre ;
- Monsieur **BAMBA Sindou**, représentant de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Ivoire, Membre ;
- Monsieur **KONE Harouna**, représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, en abrégé CCI-CI, Membre.

Article 2 : Les intéressés auront droit aux indemnités et avantages prévus par les textes en vigueur.

Article 3 : Le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, le Ministre de l'Economie et des Finances et le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat assurent, chacun en ce qui le concerne, l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République de Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 26 septembre 2018

Alassane OUATTARA



Copie certifiée conforme à l'original
Le Secrétaire Général du Gouvernement

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Eliane Atté Bimanagbo', written over a horizontal line.

Eliane Atté BIMANAGBO
Préfet